



Laroquebrou

passé au Vert

Pourquoi vouloir réduire nos herbicides ?

La France : **1^{er} consommateur Européen de pesticides** (85000 tonnes en 2008)
source UIPP (Union des Industries de Protection des Plantes)

Les collectivités : représentent environ 5% de la consommation totale de pesticides en France et sont responsables de **30% de la pollution des eaux.**

Les communes, des lieux particulièrement **sensibles au transfert des pesticides** :

- La nature des surfaces traitées, majoritairement imperméables
- La forte densité du réseau de collecte des eaux pluviales
- L'application même du produit qui est une source importante de transfert direct à l'eau en cas de mauvaises pratiques

Nécessité de changer les pratiques...

**Présentation de notre
engagement
via la Charte
d'entretien des espaces
publiques**

3 niveaux d'engagement



Niveau 1

- Se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Tenir à jour un registre des interventions phytosanitaires.
- Prendre en compte les contraintes de désherbage dans les nouveaux aménagements.
- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants.
- Assister à une journée de démonstration de techniques alternatives.

La commune s'engage à se mettre en conformité avec toutes ces règles dans un délai d'un an à compter du jour de la signature et à poursuivre les efforts entrepris par un passage au niveau 2 de la charte.

Niveau 2

- Respecter les engagements du niveau 1
- Réaliser un plan de d'entretien phytosanitaire des espaces communaux et en respecter les préconisations.
- Tester des techniques alternatives au désherbage chimique.
- **Réaliser des aménagements pour supprimer les interventions chimiques et innover pour réduire la pollution des eaux par les pesticides.**

Niveau 3

- Ne plus appliquer de produits phytosanitaires.
- Ne plus faire appliquer de produits phytosanitaires.
- Inviter les habitants à ne plus utiliser ces produits chez eux.

Le FREDON : une aide pour la commune

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Création en 2003 et devient un organisme de Droits Publics en 2010

La FREDON Auvergne intervient sur de nombreux domaines en relation avec le végétal, l'eau et l'environnement en direction des professionnels agricoles et des collectivités mais aussi auprès des professionnels spécialistes du végétal.



Pourquoi une CHARTE ?

- Un outil "pratique" pour les communes signataires d'une Charte de désherbage, dans le but de **réduire l'utilisation des produits phytosanitaires** !

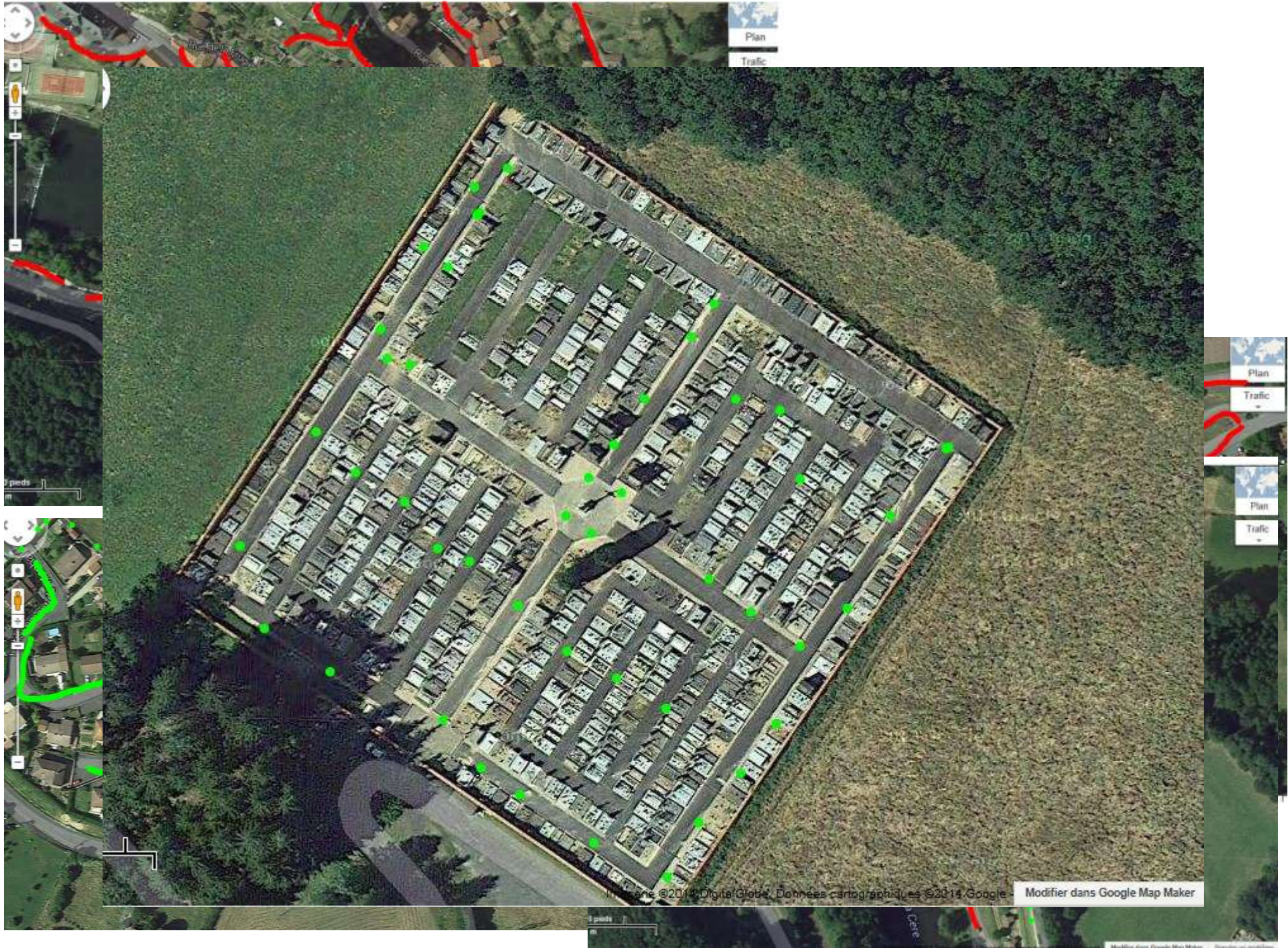
Cette démarche s'intègre dans un plan global de désherbage communal. Les techniques alternatives curatives arrivent en effet en dernier recours selon la méthode de conseil de la FREDON. Après avoir fait l'évaluation des risques de transfert des pesticides dans l'eau et les milieux aquatiques, le conseil s'oriente vers :

L'acceptation sociale : **vivre avec la végétation spontanée.**

Éviter la pousse de la végétation spontanée à l'aide de techniques préventives.

Éradiquer la végétation avec les techniques curatives alternatives





Des illustrations

pour réfléchir ensemble :

pour ou contre la végétation spontanée ?

Acceptable ou pas





Végétation spontanée



?



Acceptable ?



?



Des morceaux de nature à conserver





A créer

Acceptable ?





Avant / Après



La Cité de Manhal



Des propositions



Mise en place de végétation pour diminuer l'impact visuel de la végétation spontanée



Amélioration au pont



Pourquoi du grillage ?

Nouvelles plantations

Rappel que le PLU préconise certaines espèces





Plus de suspensions mais ds
plantations

Des pieds de murs enherbés d'autres à semer ou planter

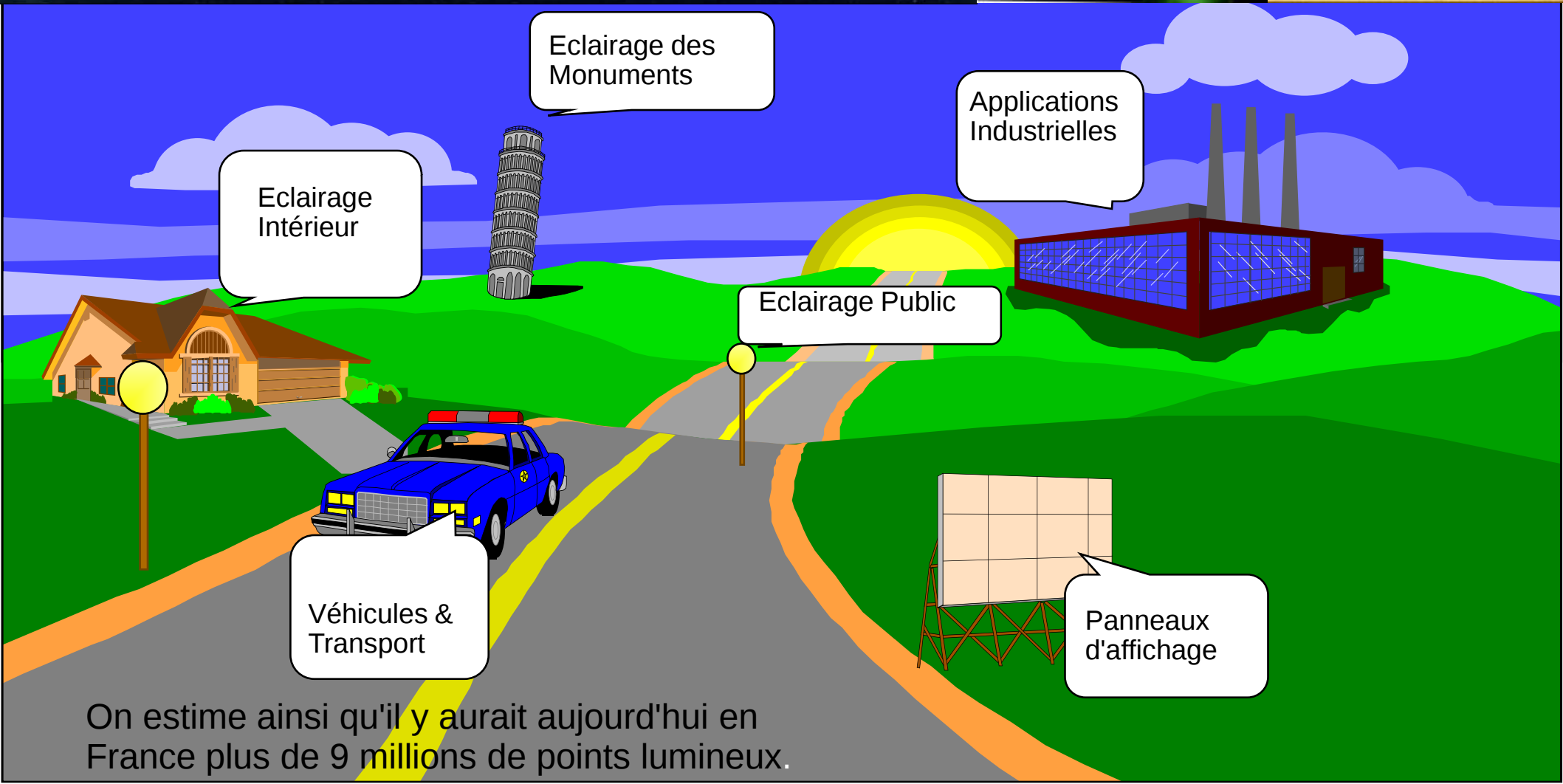


Projet de diminuer la pollution lumineuse

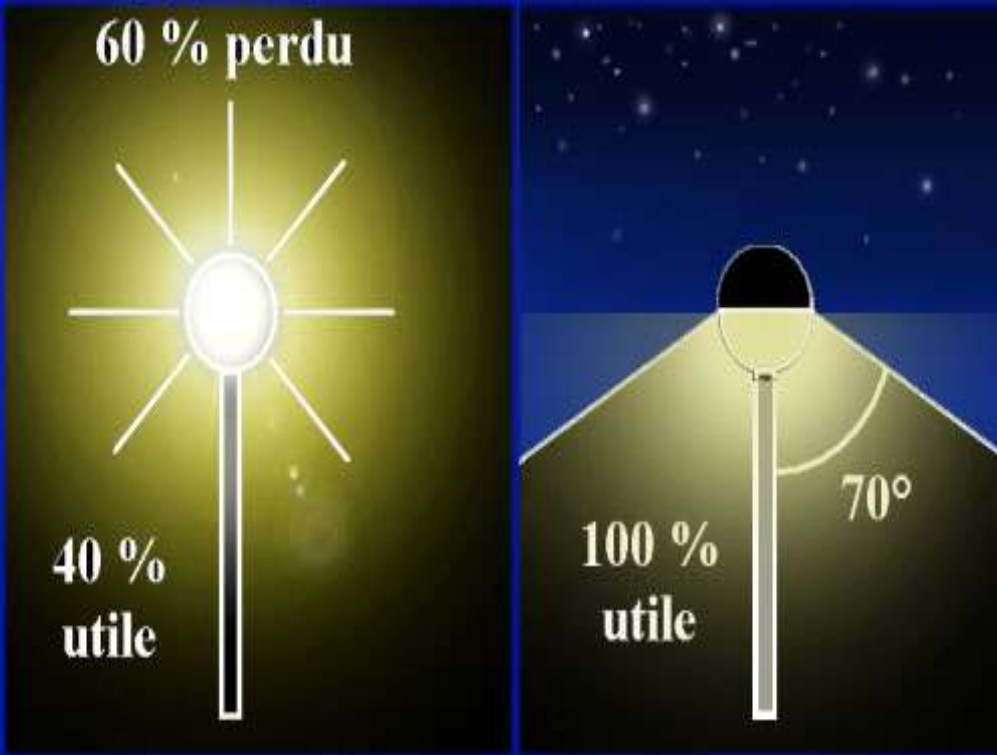
Les éclairages artificiels sont partout

--> croissance exponentielle

--> croissance non maîtrisée



On estime ainsi qu'il y aurait aujourd'hui en France plus de 9 millions de points lumineux.



Les matériels

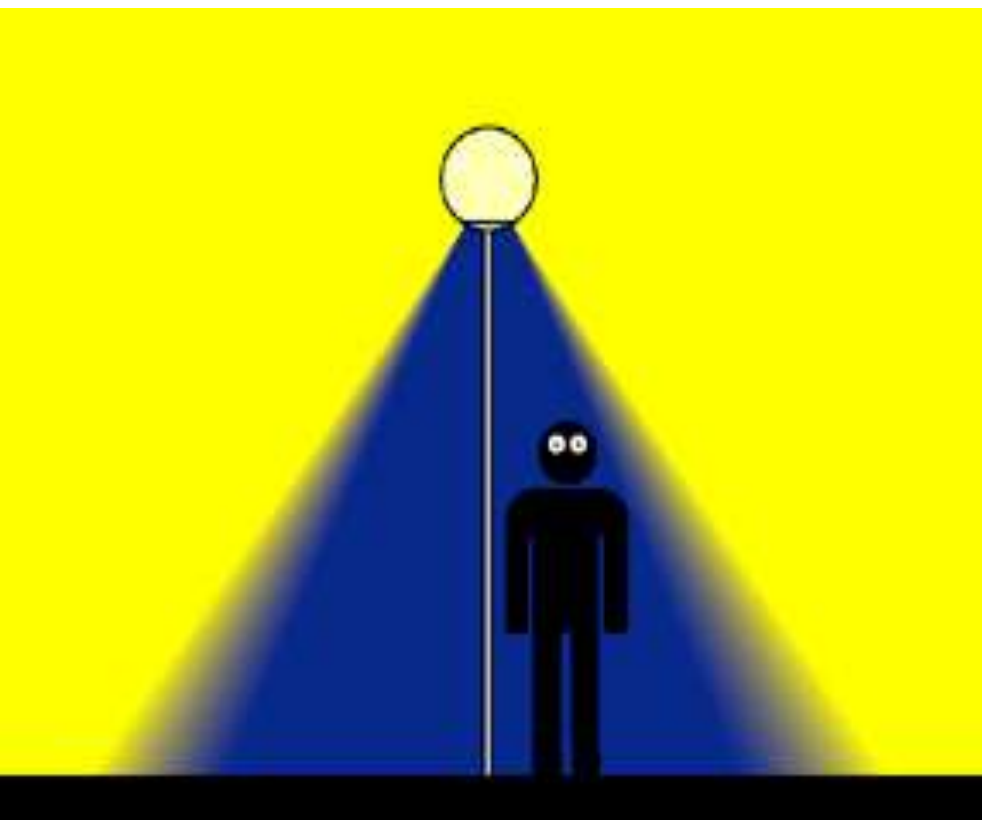
Le pire

Lampadaires Boules

Essentiellement installés par les lotisseurs

Elles symbolisent la gabegie en matière d'éclairage :

60 % de leur lumière éclaire le ciel



La « pollution lumineuse » se définit par l'impact de la lumière artificielle sur l'environnement

Impact sur le paysage nocturne

Impact sur la faune

Impact sur la flore

Impact sur l'humain



La lumière envahit tout

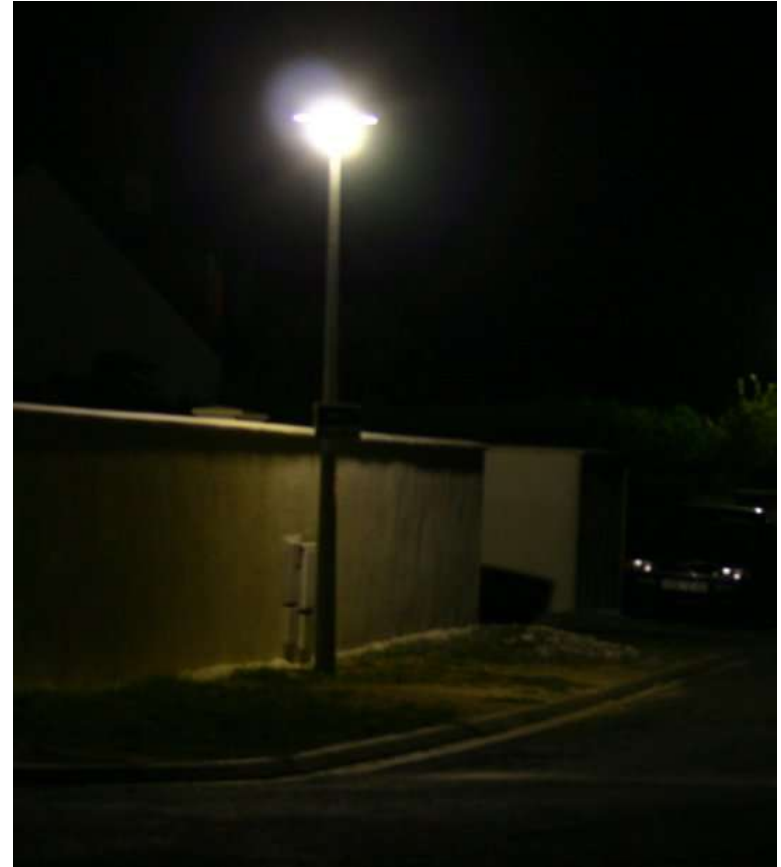
Quels éclairages nuisent à quels animaux et comment ?



Les papillons de nuit
(Le catocala cerogama)

Servent à polliniser

Attirés par les UV, ils tournent en rond et grillent sur les lampadaires à vapeur de mercure (et halogènes) ou deviennent des proies faciles pour les chauves-souris



Les éclairages nuisent à quels animaux et comment ?



Les rapaces nocturnes fuient la lumière car très sensibles à l'éblouissement. Ils sont chassés de leur habitat et sont retrouvés écrasés le long des routes



Les éclairages profitent à quels animaux et comment ?



Le pigeon s'accoutume bien.
Il profite de la régression de certaines
espèces pour occuper l'espace rendu libre



L'étourneau n'a plus de
prédateur – La lumière le
protège.

La lumière envahit tout



La pollution lumineuse est une menace pour l'observation de la voûte céleste

Les astronomes ne sont pas seuls à constater la dégradation rapide de l'environnement nocturne

- > Paysages nocturnes
- > Faune / flore
- > Environnement

==> Les astronomes s'organisent afin de mieux protéger leurs intérêts et de sauvegarder les observatoires et sites astronomiques

Mais c'est aussi un élément perturbateur pour la santé humaine :

- du rythme du sommeil
- du rythme cardiaque

Des propositions pour notre commune

A vous de jouer !